



#1jeune1solution

18



Parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans.

Ce programme consiste à redonner à 35 000 jeunes d'ici la fin 2021 la capacité de se projeter, en leur faisant découvrir des métiers pour construire leur projet professionnel.

De quoi s'agit-il ?

Accompagner des jeunes qui n'ont pas pu rentrer dans le cadre scolaire au travers d'un programme de 4 mois porté par l'AFPA. Ce programme consiste à redonner à ces jeunes la capacité de se projeter en leur faisant découvrir des métiers pour imaginer et construire leur projet professionnel. Il leur permettra également d'acquérir des compétences socles et de se confronter à la réalité du monde du travail.

Comment en bénéficier ?

Pour profiter des formations, vous devez vous renseigner auprès de l'[AFPA](#)

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes entre 16 et 18 ans en situation de décrochage scolaire.

Calendrier de mise en oeuvre

Cette mesure est mobilisable immédiatement

Liens utiles

[AFPA](#)

[Plan 1 jeune 1 solution](#)

Qui contacter en Normandie ?



Nathalie Le Bourgeois – coordinatrice
du dispositif : 06.45.63.01.06

